



Un œil surles DP



17/01/2017

Mail.net : l'activité devient lourde à gérer. Les mails arrivent 24/24 – 7/7.
Le compteur temps de réponse, démarre dès la réception.
Les agents, dont les ELD, sont sous pression, les chiffres toujours les chiffres: cela détériore la QVT, génère du stress et dégrade l'ambiance de travail !!!

Nous demandons :

- **un droit à la déconnexion** : ce service doit être ouvert uniquement pendant les heures de travail pour les usagers et pour l'ensemble du personnel de Pôle emploi.
- des **délais de réponse assouplis** et du **temps identifié** pour traiter Mail.net



Réunions à Pôle emploi : l'accord égalité F/H précise :

« Article 7.3 CONCILIATION VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE (extrait)

....Les horaires de début et de fin de réunion sont mentionnés dans l'ordre du jour.

En tout état de cause, le positionnement des réunions sur les plages fixes reste la règle. Les réunions ne pourront s'étendre au-delà des horaires variables.... »

Pour nous cet article est **clair** et se suffit à lui-même.

Manac occupé par un agent hors ELD : nous restons sur notre position :

- l'agent doit être **volontaire**
- il doit pouvoir contacter **rapidement** un membre de l'ELD

L'établissement rappelle qu'un membre de l'ELD doit être présent dès l'ouverture de l'agence.



Agent public : frais de changement de résidence.

L'établissement indique que l'étude de la note est en cours.

Formations : les déplacements entraînent des coûts financiers pour les agents.

Nous demandons la **délocalisation des formations au plus près des agents.**



Droit à l'image : lors d'une formation des agents sont filmés. Sans leur accord ces images se retrouvent dans la vidéo de présentation de celle-ci.

L'établissement indique découvrir cela et qu'il va faire le point.

AI/promo :

Les courriers : l'établissement indique qu'ils vont partir incessamment sous peu.

Pour nous les encadrants doivent rester **au cœur de ce dispositif.**

La DRH doit éviter de leur transmettre des conclusions d'entretiens **préconçus** afin de motiver des **refus systématiques.**

*Ca y est...pour rejoindre un syndicat réformiste et constructif...
j'adhère à la CFE-CGC !!!*

Jean-Philippe ALLON : 06 34 46 36 15 - syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr

Blog national : <http://cfecgc-metiersdelemploi.fr/>

Régional : <http://cfecgcmepl.unblog.fr/>

Pour adhérer suivez [ce lien](#) ou

